

PV : Commission Zone Sud du 14 décembre 2022

L'ordre du jour :

1. Le Trajet Emploi
2. Les retours sur le Partner's day 2022
3. La révision du décret COCOF 1995
4. L'ordre du jour de la prochaine réunion

Personnes présentes :

- Sarah Brandelet (communication@mlsg.be)
- Samanta Dauvrain (direction.isp@mlsg.be)
- Annick De Bleser (annick.debleser@skynet.be)
- Sébastien Decupère (sebastien.decupere@collectif-alpha.be)
- Fanny De Weeze (fanny.deweeze@cfsasbl.be)
- Nina Donn O Paintsil (nina.donnotoopaintsil@cfsasbl.be)
- Carine Doutreloux (cdoutreloux@forest.brussels)
- Marie Dufour (marie.dufour@cf2m.be)
- Jeremiah Lahesa (jeremiah.lahesa@pourolsolidarite.eu)
- Adrien Lenoble (direction.fin@mlsg.be)
- Natali Martin (nmartin@uccle.brussels)
- Delphine Mendel (dmendel@stgilles.brussels)
- Costantin Papadopoulos (constantin.papadopoulos@pourolsolidarite.eu)
- Christian Ribesse (cribesse@mlocforest.irisnet.be)
- Pierre Verbruggen (pverbruggen@forest.brussels)

1. Le Trajet Emploi (site web : www.trajetemploi.be)

La 10^{ème} édition de cet évènement inter Maisons de l'Emploi financé par Actiris aura lieu dans le courant du mois d'avril 2023. A cet effet, la demande 2023 a été introduite et une réunion d'évaluation du Trajet Emploi 2022 est prévue pour le 10 janvier.

Le Win-Win Day du TE, co-organisé par nos trois communes et Cosearching.brussels, offre aux participants (employeurs et CE) la création d'un réseau et une passerelle entre le monde des cosearchers et celui des recruteurs. Le Win-Win Day sera de retour en 2023.

Tou-te-s les partenaires de la Zone peuvent se joindre aux activités de l'année prochaine en contactant les communes de :

- Forest : Carine Doutreloux (CDoutreloux@forest.brussels) et Pierre Verbruggen (pverbruggen@forest.brussels)
- Saint-Gilles : Delphine Mendel (dmendel@stgilles.brussels).
- Uccle : Natali Martin (nmartin@uccle.brussels)

2. Les retours du Partner's day 2022

Voir évaluation en annexe.

Le 23 juin, 3 thématiques sont ressorties tels que :

- La révision du décret 1995
- La précarité vécue par notre public (difficultés d'accompagnement, de suivi,...)
- Les difficultés de recrutement des stagiaires

3. La révision du décret COCOF 1995

Le document en annexe est une reprise du décret, l'arrêté de financement ne s'y trouve pas.

Le 14 décembre, nous avons d'abord fait le point sur la révision du décret et apporté une synthèse. Adrien Lenoble (vice-président) a expliqué qu'un GT de la FeBISP travaille actuellement sur cette révision ainsi que sur des négociations.

Plusieurs points ont été abordés :

- Un débat à propos des enjeux de la révision du décret
- Notre public cible
- Les formations :
 - En alphabétisation
 - Les remises à niveau
 - L'accès pour les CESS et les CQ6
- Les réalités socioéconomiques du paysage bruxellois

4. L'ordre du jour de la prochaine réunion

1. La révision du décret 1995
2. Le Partner's day 2023
3. Le Trajet Emploi 2023